



CROSMIÈRES

Descente de caisses à savon



Commune de Crosmières

Pour toutes informations, contacter :

M.LEDOUX Jean-Paul – jpsledoux@gmail.com - 07 81 20 78 10

M. FORGEARD Cédric – c.forgeard@mairie-crosmieres.fr – 06 16 33 88 43

Mairie de Crosmières – 02.43.45.83.49



L'organisation d'une Descente de Caisses à Savon par la Commune de Crosmières vient de l'envie de partager un moment de plaisir, accessible aux jeunes et aux adultes, dans un esprit d'entraide entre génération, un moment festif autour d'un thème créatif, constructif et convivial.

Cette manifestation a pour but de fédérer des projets chez les particuliers et les groupes ; voisins, amis, quartiers, écoles, centres de loisirs, aînés, clubs, associations, entreprises... **Bon esprit, bonne humeur, bonne ambiance !**

LA DESCENTE EST OUVERTE A TOUS ; C'EST UN MOMENT DE PLAISIR, D'AMUSEMENT.

- DATE : Le 24 septembre 2022
- LIEU : Descente des Renardières (route de la culetterie), route au-dessus du stade
- Inscription gratuite



REGLEMENT

• PARTICIPANTS

Ouvert à tous à partir de 10 ans

Un équipage pour la course est limité à **4 personnes** (nombre illimité lors de la parade déguisée).

Toute l'équipe devra être déguisée selon le thème choisi pour leur Caisse à Savon

• RESPONSABILITES

La descente est sous la responsabilité des participants (pilotes et pousseurs). Pour les mineurs, la descente est sous la responsabilité du représentant légal. **(Autorisation du représentant légal à remettre avec le dépôt du dossier d'inscription).**

• LE VEHICULE

Les caisses à savon sont des véhicules à 3 ou 4 roues, mono ou biplace, sans moteur, sur un châssis en bois, en métal ou tout matériau suffisamment résistant.



Il sera apprécié qu'elles soient fabriquées à partir de pièces de récupération.

(La déchetterie de Crosmières se propose de mettre de côté toutes pièces pouvant servir à l'élaboration de celle-ci).

Leur déplacement résulte de l'effet de la gravité, la caisse étant placée sur une pente.

L'équipe pourra pousser la caisse dans l'intervalle marqué au sol.

Normes techniques :

Longueur maximum 2,50 m - Largeur maximum (hors tout) 1,5 m - Garde au sol minimum (conseillée) 5 cm –

Roues : Minimum 3

- Freinage obligatoire

- Direction obligatoire.

- Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter un caractère dangereux pour le pilote et les spectateurs (bords tranchants par exemple, à protéger avec une garniture de caoutchouc ou de plastique).

- S'il y a un siège, il doit être solidement fixé au châssis (boulonné ou soudé) sans aucune possibilité de démontage pendant la course.

- **Prévoir un emplacement pour fixer le numéro de la caisse attribué lors de l'inscription.**

• **REMORQUAGE**

Afin de remonter les véhicules au départ, des attaches pour le remorquage doivent être prévues à l'avant et à l'arrière des véhicules. Ces attaches doivent être boulonnées ou soudées. Le véhicule doit tenir à son propre remorquage et celui des autres véhicules attachés en série. **(Attention, sans ce système, les équipes devront remonter leur caisse manuellement dans un délai restreint).**

• **SECURITE DES PILOTES**

Le port du casque Intégral et de gants résistants sont obligatoires (pas de mitaine ni gants en laine).

Le port de chaussures fermées et de vêtements (pantalons longs et manches longues) protégeant l'ensemble du corps est obligatoire.

Les gants, coudières et genouillères sont conseillés pour les pousseurs.

L'échange de pilote est possible au sein de l'équipe entre chaque descente.

• **DECORATION**

La décoration et l'originalité sont les maîtres mots de cette caisse à savon.

La publicité est permise, elle ne doit pas exiger de transformation dangereuse, ni présenter de caractère politique ou religieux. Les publicités pour l'alcool ou le tabac sont interdites. Le sponsoring est autorisé.

• **JUGES**

La direction de course est seule juge des décisions quant à l'application du règlement et du contrôle des véhicules. Elle peut exclure des véhicules ne présentant pas les garanties de sécurité requises.

• **LE PARCOURS**

La piste mesure environ 500 mètres.

Des bottes de paille serviront de protection et d'obstacles à éviter. Il pourra y avoir des dos d'âne.

L'arrivée est dans un espace assez court, les véhicules devront pouvoir freiner.



• **DROIT A L'IMAGE**

Les participants à la course autorisent à publier leurs images et celles de leurs caisses à savon (photographie/film), sans que cela ne leur ouvre des droits, rémunérations ou indemnités. Cette opération est soumise, le cas échéant, aux dispositions de la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978.

• **RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation. Le propriétaire et le pilote (ou représentant légal) se rendent responsables de ce qui est construit et installé sur le véhicule de course y compris les dimensions de châssis, des roues (le gonflage des pneumatiques est sous la responsabilité du pilote ou des parents), ses axes, freins, etc.

• **ASSURANCES**

Concernant les assurances nous nous dégageons de toute responsabilité sur d'éventuels accidents entre les participants et dommages causés à des tiers, seule votre responsabilité civile sera votre assurance. L'organisateur décline toute responsabilité et ne pourra être tenu responsable de quelconque accident survenu aux participants.

• **SECURITE**

Les premiers secours seront présents pour assurer la sécurité de l'événement.

• **ACCEPTATION DU REGLEMENT / DEPOT**

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat. Toutes questions d'application ou d'interprétation du règlement, ou toutes questions imprévues qui viendraient à se poser, seront tranchées souverainement, sans recours possible, par l'organisation ou par le jury de la course, en fonction de la nature de la question et dans le respect de la loi française.

• **INSCRIPTIONS**

Le nombre de caisses maximum est fixé à 50.

Inscriptions ouvertes du **9 mai au 04 septembre 2022**. L'inscription sera validée à réception du **dossier complet** à la mairie de Crosmières. (à l'accueil de la mairie, par voie postale ou par mail)

Mairie de Crosmières – Rue du Taffary – 72200 Crosmières

crosmieres.mairie@orange.fr

Le responsable d'équipage s'engage à communiquer ce règlement aux autres membres de son équipe et à veiller à son respect. A fournir le dossier complet, composé de :

- La fiche d'inscription pour chacun des membres de l'équipage (voir annexe 1)
- L'autorisation du représentant légal pour les mineurs (voir annexe 2)

• **LE DEROULEMENT**

Lieu du rassemblement du matin (rue du taffary)

9h – 10h30 : Accueil des membres de l'équipe et contrôle et validation des Caisses à Savon, remise des dossards.

10h30– 11h30 : Passage du jury pour la note de l'esthétique de la caisse et de l'équipage.

11h30 – 12h15 : Défilé des équipages jusqu'au stade

12h15 - 14h15 : repas

14h30 : Lancement des descentes de caisses à savon.



Grille d'évaluation Esthétique

| | |
|-------------------------------------|--|
| Nom ou N° de la caisse à Savon : | |
|-------------------------------------|--|

| Critères / Notes | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|-------------------------|-----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| Respect du thème choisi | | | | | | | | | | |
| Qualité /Finition | | | | | | | | | | |
| Originalité | | | | | | | | | | |
| Matériaux Utilisés | | | | | | | | | | |
| Récupération matériaux | | | | | | | | | | |
| Déguisement de l'équipe | | | | | | | | | | |
| Ambiance de l'équipe | | | | | | | | | | |
| TOTAL | /70 | | | | | | | | | |

Grille Prix de vitesse

| Equipe | Temps 1 | Temps 2 | Temps 3 | Meilleur temps | Classement |
|------------|---------|---------|---------|----------------|------------|
| Equipage 1 | | | | | |
| Equipage 2 | | | | | |
| Equipage 3 | | | | | |
| Equipage 4 | | | | | |
| Equipage 5 | | | | | |
| Equipage 6 | | | | | |
| Equipage 7 | | | | | |



Annexe 1

FICHE D'INSCRIPTION POUR LA COURSE (4 maximum) 1 fiche par participant

NOM DE L'EQUIPE :

NOM : _____ Responsable d'équipe Oui - Non (Rayer la mention inutile)

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphones : _____

Email : _____

Nom de votre caisse (facultatif): _____

JOINDRE UNE FICHE PAR PARTICIPANT A LA COURSE

Pièces à joindre obligatoirement :

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Autorisation du représentant légal pour les mineurs
- Lecture et respect du Règlement par la signature ci-dessous

Par cet engagement, j'atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, j'accepte le règlement de l'épreuve et j'autorise le droit à l'image.

Fait à _____ le _____ " Signature "



Annexe 2

Autorisation représentant légal / Descente de caisses à savon de
CROSMIERES

Samedi 24 Septembre 2022

(Monsieur ou Madame) (nom et prénom).....,

Demeurant (adresse complète).....

..... Agissant en
qualité de (père ou mère), autorise (mon fils ou ma fille) (1) (nom et prénom)

.....
et demeurant à la même adresse (ou une autre si elle est différente)

.....
.....
À participer la course de caisses à savon organisée par la commune de CROSMIERES.

Je certifie avoir l'autorité légale sur cet enfant.

Signature